

FONCIA LYON

GESTION LOCATIVE

BAREME

HONORAIRES DE GESTION COURANTE (à la charge du propriétaire)	€ HT	€ TTC
■ Honoraires de base - Tranches sur la base du total des encaissements mensuels par lot		
▪ de 0 à 600,00 €	8,00%	9,60%
▪ de 600,01 à 1.200,00 €	7,00%	8,40%
▪ de plus de 1.200,00 €	6,00%	7,20%
→ Honoraires de base minimum par mois	19,38 €	23,26 €
■ Honoraires de Garantie des Loyers Impayés - base du total des encaissements mensuels par lot	2,50%	3,00%
■ Honoraires de Garantie d'Occupation - base du total des encaissements mensuels par lot	1,80%	2,16%
■ Frais fixes de gestion (par trimestre et par immeuble géré)	13,51 €	16,21 €

HONORAIRES PRESTATIONS OCCASIONNELLES

Gestion administrative

■ Frais de constitution de dossiers (type ANAH, PACT HABITAT, sinistres, congés bailleur, ...)	172,08 €	206,50 €
■ Honoraires de rédaction d'acte		

Bail d'habitation :

■ Honoraires de rédaction d'acte de renouvellement ou d'avenant pour chaque partie bailleur et locataire (dans le cadre des locations soumises à la loi du 6 juillet 1989, les honoraires facturés au propriétaire seront à minima équivalents à ceux incombant au locataire)	301,14 €	361,37 €
■ Honoraires de rédaction d'acte de renouvellement de bail habitation et garage pour chaque partie bailleur et locataire. Dans le cadre des locations soumises à la loi du 6 juillet 1989, les honoraires facturés au propriétaire seront à minima équivalents à ceux incombant au locataire.	97,01 €	116,41 €

Bail commercial et professionnel : bail, avenant et renouvellement

■ Honoraires de rédaction d'actes pour chaque partie (sur le loyer annuel HT x 9 ans) – minimum de facturation 400€ TTC	1,00%	1,20%
■ Honoraires de rédaction d'actes pour chaque partie : révision triennale	344,16 €	412,99 €
■ Honoraires de négociation pour augmentation du loyer, à la charge du bailleur (augmentation annuelle HT et hors charges par tranches cumulatives)		
▪ de 0 à 10 000 €	10,00%	12,00%
▪ de 10 000,01 € à 20 000 €	7,00%	8,40%
▪ de 20 000,01 € à 30 000 €	6,00%	7,20%
▪ plus de 30 000 €	4,00%	4,80%
■ Vacation horaire	97,01 €	116,41 €

Gestion financière

■ Frais de déclaration de TVA (par trimestre)	33,04 €	39,65 €
■ Frais d'arrêt de compte locataire, état des lieux de sortie, y compris suite congé vente/reprise	97,01 €	116,41 €
■ Frais pour l'établissement des éléments de déclaration de revenus fonciers:	112,11 €	134,53 €
■ Supplément pour dépôt de garantie non conservé par le Mandataire (sur la base des encaissements)	1,00%	1,20%
■ Supplément pour acompte mensuel (sur la base des encaissements)	1,00%	1,20%

Gestion technique

■ Suivi des travaux dépassant le cadre de l'entretien courant	à la vacation horaire	
■ Suivi de travaux d'entretien ou à la suite d'un sinistre > à 500,00€ TTC (minimum de facturation 48,50€ HT/ 58,20 € TTC)	5,00%	6,00%
■ gestion des état des lieux de sortie, visite patrimoniale du Bien	97,01 €	116,41 €

Représentation et procédure

■ Autres prestations occasionnelles (représentation du Mandant, gestion des sinistres, gestion des impayés hors lots assurés en GLI, suivi dossier conciliation, nouvelles obligations réglementaires et législatives, etc.)	à la vacation horaire	
--	-----------------------	--

Honoraires de vacation (montant horaire)	97,01 €	116,41 €
---	---------	----------

Les prix TTC sont calculés sur la base d'un taux de TVA de 20% - Barème applicable à compter de Février 2020

FONCIA LYON - Siège social : 140 Rue GARIBOLDI CS 30239 69451 LYON - 973 502 719 RCS LYON

FONCIA LYON

GESTION LOCATIVE

BAREME

Gestion Immeuble Total

(Forfait non basé sur les encaissements. En sus des honoraires de gestion courante et des prestations occasionnelles)

gestion des parties communes (cout annuel facturé trimestriellement par 1/4)	387,19 €	464,63 €
--	----------	----------

Prestations Occasionnelles Immeuble Total

- Faire établir état descriptif division, élaborer plan pluriannuel travaux, suivi opération gros travaux, estimation valeur vénale, suivi sinistres...
 - Vacation horaire à la vacation horaire

Honoraires de vacation (montant horaire)	97,01 €	116,41 €
--	---------	----------

HONORAIRES ANNEXES / FRAIS LOCATAIRES

Baux d'habitation non soumis à la loi du 6 juillet 1989

■ Frais d'envoi d'avis d'échéance	1,98 €	2,38 €
■ Frais d'envoi de quittance	1,98 €	2,38 €
■ Frais pour traitement de loyers impayés, avec un minimum de 25,81€ HT/30,97€ TTC	clause pénale	

Baux professionnels et commerciaux

■ Frais d'envoi d'avis d'échéance mensuel	4,09 €	4,91 €
■ Frais d'envoi d'avis d'échéance trimestriel	8,25 €	9,90 €
■ Frais pour traitement de loyers impayés, avec un minimum 51,63€ HT/ 61,96€ TTC	clause pénale	

NB : Les produits de trésorerie qui peuvent être générés par la gestion courante correspondent à un complément d'honoraires et restent acquis au mandataire

Les prix TTC sont calculés sur la base d'un taux de TVA de 20% - Barème applicable à compter c

FONCIA LYON - Siège social : 140 Rue GARIBOLDI CS 30239 69451 LYON- 973 502 719 RCS LYON